

—Oui... et en reconnaissant que la voiture était escortée d'un gendarme je n'ai plus douté de ce qu'on m'avait annoncé de votre arrestation et de votre prochaine arrivée ici pour la confrontation.

Cette présence du gendarme derrière ma voiture était due, j'en étais certaine, au simple hasard, mais cette circonstance avait été habilement exploitée par ceux dont parlait M. d'Armangis. Alors je pensai tout à coup qu'à mon entrée dans cette maison je n'avais rencontré personne sur mon passage. La facilité avec laquelle on m'avait laissé pénétrer dans cette chambre me persuada aussitôt que j'étais tombée dans une souricière et que d'invisibles témoins s'étaient postés aux écoutes pour surprendre les premières paroles que je devais imprudemment laisser échapper en abordant mon complice. En une seconde, ma mémoire, que j'interrogeai, me prouva que je n'avais encore dit nul mot compromettant. Par prudence, je baissai immédiatement la voix :

—Eux... qui ! redis je à l'oreille du blessé.

Il me regarda avec un indicible étonnement.

—Ne savez vous donc pas ce qui m'est advenu ? demandait-il avec un accent qui témoignait d'un commencement de méfiance d'avoir été joué.

—Je sais seulement que vous avez été blessé en duel par M. de Saint-Dutasse.

—Oui, avant hier, dit il.

A cette réponse, je crus que l'épuisement avait pu troubler le souvenir de M. d'Armangis et je ne voulus pas relever son erreur de date. Mais, pour lui éviter des détails inutiles qui l'auraient fatigué, j'ajoutai :

—Passons tout de suite à cette crise févreuse qui a suivi votre blessure.

—Oui, fit-il... et elle a duré vingt-six heures sans interruption.

A cette nouvelle méprise, je l'examinai pour m'assurer s'il était de bonne foi. D'un seul coup d'œil, je constatai qu'il n'avait nullement conscience du temps écoulé. Sans l'avertir en rien je le laissai poursuivre son récit.

—Et pendant ces vingt-six heures, reprit-il... pour mon malheur et le vôtre, Berthe... le délire m'a fait trop parler. La fatalité a voulu que le docteur ayant été, je ne sais pourquoi, obligé de s'absenter, m'avait laissé sous la surveillance d'une garde...

—Oh ! interrompis je, le danger n'était pas grand, car cette garde est sourde.

—Sourde ! s'écria M. d'Armangis en me regardant.

—Oui, sourde ! appuyai je, c'est l'infirmité dont, m'a appris le médecin, est affligée sa sœur.

Son étonnement redoubla à mes paroles et il reprit avec un triste sourire :

—La sœur ?... dites donc l'épouse.

—Oh ! oh ! l'épouse !... non, c'est sa sœur, sa vraie sœur, affirmai-je.

Il eut l'air de céder et me répondit lentement :

—Soit ! sa sœur... puisque vous me l'assurez... car je ne connaissais pas de frère à Nicole Cardoze.

A ce nom, je me redressai, palpitante d'effroi et de surprise, en balbutiant :

—Quoi ! cette femme qui vous a veillé est Nicole ! ! !

—Oui... et vous savez maintenant si cette fille est sourde... et si elle est ici chez un frère.

Je me souvins aussitôt que la disparition subite de la Cardoze avait eu lieu à la même date que le départ de Perrier du village de Donchéry, et je compris que Nicole s'était fait enlever. Je devinai alors la scène qui avait dû se passer.

—Ainsi, repris je, cette fille, épiait à votre chevet les divagations de la fièvre, a tout entendu ?

—Tout ! Elle a, en même temps, appris l'exécution de son père et...

D'une voix plus basse et frémissante de remords, M. d'Armangis, qui avait hésité, termina sa phrase :

—...Et le nom des deux coupables du crime pour lequel son père innocent est monté sur l'échafaud.

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884—[No 236].

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement tous les numéros parus depuis le commencement de la publication des DRAMES INCONNUS, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1884 ; celle qui nous enverra deux années (\$2) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication des MEURTRES DE L'HÉRITIÈRE, soit depuis le 13 décembre 1883 à ce jour, et le journal durant deux autres années ; celle qui nous enverra trois années (\$3) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication de LA FILLE DE MARGUERITE, c'est-à-dire depuis le 12 octobre 1882 à cette date et le journal pendant trois autres années ; celle qui nous enverra le montant de son abonnement pour quatre années (\$4) recevra tous les numéros parus depuis le commencement de la publication d'UNE VENGEANCE DE PEAU-ROUGE, commencée le 1er janvier 1882, ou l'année 1881 complète, et le journal pendant quatre ans.

o— AUTRES AVANTAGES —o

Toute personne qui nous enverra la souscription de deux nouveaux abonnés recevra comme prime l'une des années ci après mentionnées, à son choix ; celle qui nous enverra la souscription de trois nouveaux abonnés recevra deux années ; celle qui nous enverra la souscription de quatre nouveaux abonnés recevra trois années ; celle qui nous enverra cinq recevra quatre années, enfin, celle qui nous enverra six recevra la collection complète depuis le 1er janvier 1881 à ce jour, plus le journal durant un an, gratuitement.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournissons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—Epuisée.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*.—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur* (suite et fin), *La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Drames de l'Argent, Les Meurtres de l'Héritière*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIÈME ANNÉE (1884)—jusqu'au 1er juillet—*Les Drames de l'Argent et Le Meurtres de l'Héritière* (suite et fin).

MORNEAU & CIE, ÉDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)